



Problème compteur de gaz

Par Pierre83270

Bonjour,

Je suis artisan et j'ai rénové un appartement il y a quelques mois.

La cliente a voulu passer au tout électrique, j'ai donc déposé tout les conduits de gaz dans l'appartement en lui demandant plusieurs fois (SMS et recommandé) de faire déposer son compteur à gaz. Elle m'a confirmé s'en occuper plusieurs fois mais au final me dit que normalement GRDF sont passés pour arrêter l'arrivée de gaz mais le compteur est toujours là.

Je voulais savoir quelle est la marche à suivre pour ne pas être responsable en cas de problème car quand j'appelle GRDF, ils me disent que c'est au propriétaire de faire cette demande de dépose de compteur.

Cordialement